

"Paix et Justice pour la
création entière:
Justice"

Rassemblement
Océanographique Européen
Fundação Cuidar o Futuro
Paix et Justice,

Bâle, Suisse

17 Mai 1989

des Pintasilgo

dent Commission on
Quality of Life

Fundação Cuidar o Futuro

E M B A R G O
(Le 17 mai 1989, 10 h)

RASSEMBLEMENT OECUMENIQUE EUROPEEN PAIX ET JUSTICE

15 - 21 mai 1989, Bâle (Suisse)

PAIX ET JUSTICE POUR TOUTE LA CREATION: JUSTICE

DISCOURS DE
MME. M. L. DE PINTASILGO
(Portugal)

Fundação Cuidar o Futuro

Date : Le 16 mai 1989
Id.Doct.: 0006f/Basel/apb

FRANCAIS



Paix et Justice pour toute la Création : Justice

1. Les visages de l'injustice

1.1. Chaque jour le journal télévisé nous amène les visages de l'injustice:

- des populations mourant de faim et de totale absence de soins de santé;
- des millions de jeunes au futur bloqué;
- des régions entières sans débouchés à offrir;
- de plus en plus d'hommes et de femmes cachés par la marginalisation et l'invisibilité;
- des millions de personnes de l'hémisphère Sud poursuivant un exode massif vers des agglomérations urbaines géantes; des populations entières privées de leurs droits fondamentaux.

1.2. De tels faits ne nous viennent pas uniquement de loin. Dans notre continent ils sont présents, tous les jours:

- une population rurale qui ne sait plus quel sens peut avoir son activité dans une partie de l'Europe qui n'a pas réussi à avoir une véritable politique agricole commune ou qui dans une situation limite connue se voit privée brutalement de son habitat traditionnel;
- des millions d'ouvriers en proie au désarroi et à la révolte provoqués par le déclin de l'industrie lourde, par des fusions d'entreprises et par l'instabilité de secteurs entiers, sans que, pour autant, se dessinent des lignes d'avenir;
- l'accroissement de gigantesques zones de services où un nouveau type de bureaucratie trouve un allié inattendu dans l'obstination intrinsèque au langage de l'ordinateur;
- une sophistication de toutes les démarches de la vie en société, médiatisée par la technique à tous les niveaux, augmentant ainsi, à chaque palier de progrès, le nombre des inadaptés, des laissés-pour-compte;
- en contrepoint, de vastes zones où l'accès aux biens essentiels est une lutte quotidienne, parfois sans succès, et où la bureaucratie garde son opacité et sa lourdeur, amenant à un découragement paralysant;
- une information contrôlée ou infantilisante, réduite à des "flashes", ne donnant pas les vrais contours des évènements;

- un environnement social qui maintes fois nie les droits fondamentaux de la personne humaine, en allant jusqu'à institutionnaliser dans la pratique l'absence de mise-en-oeuvre des droits constitutionnels.

1.3 Nous ne pouvons pas ne pas nous étonner que tant de formes d'injustices s'accablent à une époque où le progrès technologique atteint des frontières inimaginables.

Dans le passé la réaction des chrétiens était simple: il fallait soulager les victimes de l'injustice et, si possible, mettre en place des structures qui l'atténuent.

Plus récemment nous avons espéré que des actions sociales et politiques aient leur rôle à jouer dans un changement radical.

Il n'en est pas de même aujourd'hui. Toucher aux symptômes ne suffit plus. Et nous nous rendons compte qu'il y a aussi ce qu'un journal appelait hier, (à propos des élections en Argentine) le "bégaiement de l'histoire".

2. Injustice institutionnalisée et planétaire

2.1. L'injustice n'est plus un mal temporaire, fruit de circonstances fortuites, ou de personnes, groupes ou classes dans la société.

Elle n'est pas non plus, là où elle est ressentie, une situation locale, due à l'histoire d'un peuple.

Non. Elle est à la fois, une injustice institutionnalisée et planétaire.

Elle est institutionnalisée à travers des mécanismes et des coutumes de la vie internationale auxquels participent, certes, tous les pays, mais où l'hémisphère Nord a une responsabilité première. Elle prend ses racines dans le disfonctionnement (accepté, géré, théorisé même) de structures économiques et technologiques totalement dissociées des finalités sociales. La finalité même de l'économie - tout l'homme et tous les hommes - est oubliée dans ce processus pervers.

Elle est soutenue par une classe politique qui jusqu'à très récemment semblait plongée dans une hypnose généralisée. Les déclarations finales des Sommets des sept pays hautement industrialisés ont été depuis des années '80 le tragique exemple de cette aphasie politique.

L'injustice est planétaire: dans chaque situation concrète d'injustice, il y a toujours un faisceau de causes où se trouvent impliqués tous les pays. L'enjeu est mondial. Les mécanismes et les structures qui sous-tendent les relations internationales sont autre chose qu'une simple juxtaposition. Les enjeux sont imbriqués les uns dans les autres; les acteurs multiples sont interdépendants

Trois exemples le montrent clairement: la dette, l'écart technologique de plus en plus grand entre le Nord et le Sud, le réchauffement du climat.

2.2. La dette, d'abord: tous les pays sont responsables de la formation de la dette, de son aggravation et, donc, de sa résolution.

La dette ne concerne pas que les pays endettés - elle est également une question-clé pour les pays créditeurs. Car techniquement et moralement il n'y a plus qu'un seul problème de la dette.

Les pays qui ont été responsables dans les années '70 pour des prêts massifs aux pays de l'hémisphère Sud (prêts qui étaient alors à leur profit) ne peuvent plus se désengager du processus sous peine de voir sombrer aussi leurs propres économies. Il suffit de rappeler que de 83 à aujourd'hui les Etats Unis d'Amérique sont passés de leur place de premier pays créditeur à celle de premier pays débiteur tandis que la dette globale des pays dits en voie de développement a atteint le chiffre de 1,2 trillion de dollars ce qui n'est plus supportable.

La dette s'aggrave à cause de la convergence de plusieurs facteurs:

- la mauvaise gestion des USA provoquant leur double déficit;
- la fuite de capitaux en provenance de pays sous-développés et parfois fortement endettés vers les pays au capital sans risques;
- la fluctuation des taux d'intérêt rendant impossible un budget réaliste chez les pays endettés (Yougoslavie: service de la dette plus grand que le total de la dette);
- le protectionnisme des grandes puissances économiques (USA, Japon et, il faut l'avouer, la CEE qui, en ce qui concerne l'agriculture, étouffe l'économie de tous les autres pays y inclus des pays riches comme l'Australie),
- l'excédent commercial du Japon et de la RFA (le Japon avec l'initiative de la commission Schmidt s'achemine vers le recyclage de son argent dans l'aide à l'hémisphère Sud),
- l'absence d'un marché véritablement libre au plan international.

L'unanimité s'est faite entre politiciens de toute provenance politique et géographique réunis dans le Conseil d'Anciens Chefs de Gouvernement: "Toutes les parties intéressées doivent apporter une contribution concrète et honorer le principe moral du partage des responsabilités" - un appel qui touche directement la conscience européenne.

En même temps ce Conseil a mis des limites à l'injustice créée: "Le service de la dette ne peut être assuré aux prix de risquer d'étouffer l'économie d'un pays. Aucun Gouvernement ne peut moralement imposer à la population des privations incompatibles avec la dignité humaine".

Les normes politiques sont en même temps des normes morales.

Que faire ? Au moins, essayer que les Etats, les institutions financières (FMI et Banque Mondiale), les mécanismes qui régissent le commerce international (GATT, CNUCED) réalisent une concertation ensemble, en étroite consultation avec les banques commerciales.



- 2.3. Une interdépendance analogue se pose au niveau du savoir scientifique et technologique. Sous l'égide d'une soi-disante "aide au développement" ce qu'on appelle le "transfert de technologies" devient en réalité un processus de vente et achat de technologies, une opération commerciale. Par le caractère marchand de ce processus et de par l'intérêt qu'ont les pays plus industrialisés à se débarrasser de technologies obsolètes, on empêche la création dans la plupart des PVD de l'environnement scientifique et technologique qui leur permette d'attaquer leurs propres problèmes.

Parallèlement, les PVD, pris dans la gestion du court terme, n'ont pas été pour la plupart en mesure d'éviter la fuite de cerveaux et de créer des activités de recherche scientifique et technologique capables de leur permettre d'atteindre la masse critique nécessaire à une plus grande indépendance quant à leurs choix économiques et technologiques.

Pour les uns et les autres la question de l'universalité du savoir demande la traduction équivalente dans l'universalité du savoir-faire. Une telle perspective est plus importante que toute aide au développement.

- 2.4. Cette question a une importance toute actuelle dans le réchauffement du climat. Phénomène symbolique, s'il en est un: provoqué par le Nord à travers l'excès d'utilisation de moyens techniques (émission de CO²) et provoqué par le Sud: à cause du déficit de moyens techniques qui obligent à utiliser le bois comme combustible, il dévoile une fondamentale injustice dans l'inégalité d'accès des uns et des autres aux produits de la civilisation industrielle. Mais il risque de créer à son tour une injustice de nouvelles dimensions: d'immenses bouleversements géographiques et sociaux pour les générations des premières décennies du XXI^e siècle et un déséquilibre imprévisible dans les conditions de la vie humaine sur la planète.

Des conférences successives ces derniers mois, à Delhi, à Toronto, à Turin, montrent l'acuité du problème. Les questions qu'elles posent peuvent et doivent être attaquées conjointement par le Nord et le Sud et se résument ainsi:

- Quelles sont les énergies nouvelles non polluantes?
- En quelle proportion les utiliser? Est-il légitime d'utiliser le nucléaire dans ce qu'on peut appeler la période transitoire?
- Que faire pour que les énergies nouvelles qui peuvent être utilisées le soient dès maintenant?
- Quelles sont les technologies qui peuvent être utilisées, adaptées dans l'immédiat?
- Comment, face à la magnitude du problème, montrer à toutes les populations, que chaque nouvel arbre est important?

Pour fermer la boucle, je ne pourrais pas ne pas citer la suggestion déjà faite au Parlement Européen et dans d'autres instances d'envisager une action multilatérale de reconversion de la dette conjointement avec l'appui à la reforestation des pays endettés.

2.5. J'ai laissé de côté deux questions importantes. D'abord la CEE. Les conséquences du Marché Intérieur de la CEE sur les grands enjeux planétaires sont sans doute parfois la préoccupation dominante de ceux qui à différents titres interviennent dans le processus. La réponse viendra des deux perspectives qui s'affrontent et qui traversent, en fait, les différents courants politiques présents dans la CEE:

- d'un côté, un processus entièrement libéral, laissé aux lois du marché,
- de l'autre, un processus qui n'a de signification historique pour ce continent et pour le monde que dans la mesure où la construction du Marché Intérieur se double de la création d'un Espace Social; où l'ensemble de l'évolution de la CEE devient davantage une oeuvre de visée culturelle; où l'élargissement de la Communauté à d'autres pays européens n'est pas coupé par une volonté égoïste de consolider les acquis des 12.

2.6. J'ai laissé aussi de côté les conditions entièrement nouvelles de la rapide industrialisation de la Chine (bientôt 100 millions de réfrigérateurs et qu'en sera-t-il des voitures?) et de l'ouverture des économies des pays d'Europe de l'Est aux mécanismes de marché. Si l'Union Soviétique et la Chine suivent la même voie que les grandes puissances économiques actuelles sans qu'un effort de réorganisation des structures internationales n'ait lieu, quel sera l'impact de leur développement sur les problèmes structurels de l'injustice?

Si, par exemple, l'Union Soviétique devient partie du FMI, verra-t-on pour autant un changement de la conditionnalité imposée par le FMI? Qu'est-ce que veut dire "ajustement structurel" à l'échelle d'un pays si grand et si diversifié? Et que dire des 100 centrales thermiques que la Chine va construire et de leur émission de CO₂?

Je ne suis pas en train de plaider pour un frein au développement de l'Union Soviétique ou de la Chine, bien au contraire. J'y vois des opportunités extraordinaires pour qu'ensemble, et en particulier, tous les pays européens cherchent de nouveaux modèles.

3. Les limites du modèle dominant

3.1 Jusqu'ici la communauté internationale a révélé une incapacité à prendre acte des limites du modèle dominant. Il y va de sa croyance béate à la science et à la technologie, comme si la science d'elle-même aurait la sensibilité nécessaire pour son auto-correction. La logique de l'évolution technologique, laissée à elle-même, sans système critique ni régulateur, ne conduit pas nécessairement à l'amélioration de la vie des hommes.

La société produite par l'idéologie industrialiste est au bord de l'implosion. Elle se nourrit du désir du "toujours plus", si souvent dénoncé, mais pénétrant la vie mentale de chaque européen à travers tout son environnement audio-visuel.

3.2 Ce modèle est radicalement mis en cause par l'évaluation des trois Stratégies Internationales du Développement des Nations Unies - échec si profond qu'il amène certains intellectuels de l'hémisphère Sud à prendre en dérision le concept même de "développement".

Il ne s'agit pas dans ces critiques, parfois radicales, de minimiser l'urgence absolue de mesures politiques, économiques, sociologiques, culturelles, explicitées dans de tels documents. Il s'agit d'un constat. Il faut laisser de côté le modèle de développement que l'Europe a utilisé depuis le début de l'ère industrielle, qu'elle exporte, que les pays du sud ont à leur tour importé avidement.

Il s'agit aussi de courage, car ce modèle s'est nourri:

- d'abord des plus faibles (femmes, enfants) dans la société pré-industrielle;
- ensuite des richesses des régions du monde qui lui "appartenaient" par le régime colonial de l'époque;
- actuellement, de la situation de dépendance économique des pays producteurs des produits de base.

Ce qui veut dire que le modèle était jusque dans ses rouages intrinsèquement injuste.

Cependant ni les instances multilatérales ni les sciences sociales n'ont pas encore donné à la découverte et à la proposition d'autres modèles de développement la priorité que le problème exige en tant qu'élément conceptuel qui structure et nourrit l'injustice au plan mondial.

C'est ainsi que dans la spirale du modèle dominant, les personnes vivantes, en chair et en os, près ou loin de nous, ont été mises entre parenthèses, face aux énoncés macro-économiques et à leur langage paradoxalement abstrait.

C'est donc aux personnes et à leurs droits qu'il nous faut revenir pour contribuer à bâtir des mécanismes qui aient la personne humaine non seulement comme but ultime mais aussi comme but immédiat et proche à chaque étape du processus social vers la justice.

4. L'interdépendance des droits humains

4.1 La justice est un des référents de notre civilisation, mais il émerge avec une lenteur géologique... Car, dans cette civilisation millénaire, n'est-ce pas "d'hier" que date l'abolition de l'esclavage, la reconnaissance des droits des travailleurs? N'est-ce pas aujourd'hui encore que prend forme la pleine affirmation des droits de l'homme à sa pleine citoyenneté? N'est-ce pas pour aujourd'hui encore (et peut-être même à continuer demain) l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes dans le traitement salarial ou la politique ?



Certes, dans la foulée de l'après-guerre la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme a été proclamée. Certes, c'est un pas important. Cependant, ce n'est que très récemment que l'on a reconnu le principe de la destinée universelle des biens et le droit qui en découle, pour tous les êtres humains, de pouvoir satisfaire leurs besoins essentiels.

- 4.2 Notre continent a été très divisé à cet égard. L'Europe Occidentale et l'Europe de l'Est se sont affrontées longtemps aux Nations Unies avant d'arriver en 1966 à deux Pactes internationaux distincts, l'un concernant les droits civiques et politiques, l'autre les droits sociaux, économiques et culturels. Seul leur préambule est identique, en affirmant, (prophétiquement, me semble-t-il) que ces deux groupes de droits sont interdépendants.

En effet, avec le recul de ces décennies nous pouvons déjà constater que l'enchevêtrement était beaucoup plus réel que ce qu'en pensait chacun des deux camps.

D'un côté, l'histoire des pays où les démocraties ont été restaurées (dont mon pays) montre à quel point les droits civiques et politiques sont, à long terme, dépendants pour leur pleine réalisation d'une volonté et d'une capacité politiques capables de donner corps aux droits économiques, sociaux et culturels.

De l'autre côté, ce qui se passe dans les pays de l'Europe de l'Est indique que la liberté est non seulement une valeur en soi, mais aussi un facteur opérationnel pour l'accomplissement d'une véritable démocratie sociale, économique et culturelle.

(D'ailleurs, la compréhension de la liberté comme valeur dynamisatrice du social et de l'économique et, donc, comme garant de la justice, ne sera pas une des moindres conséquences du processus à l'oeuvre dans les pays de l'Est.)

5. L'élargissement de la justice: le nouveaux droits

- 5.1 L'injustice institutionnalisée nous oblige aussi à prendre conscience de nouveaux droits émergents mais pas encore codifiés. Ils ne sont pas pour autant moins importants.

- 5.2 Ainsi, le droit au travail s'élargit au droit à la reconnaissance de la contribution de chaque personne à la société, quels que soient son âge et ses aptitudes. L'équation activité/occupation/travail/contribution à la société ne peut plus être contenue dans l'échange marchand de la force de travail. Le partage ne peut plus être seulement re-distributif. Il doit être présent là où s'exprime la dignité foncière de chaque être humain.

Structurer la société autrement que par rapport à la production monnayable est une tâche urgente de l'ère post-industrielle.

- 5.3 Le droit à un environnement sain n'a même pas besoin d'être développé ici - mais il est urgent qu'il soit codifié dans toutes ses ramifications, depuis les normes pour les produits alimentaires jusqu'aux industries qui produisent des déchets toxiques. Plus que tout

autre droit, il exprime la défense de la vie humaine et de tous les systèmes vivants qui la soutiennent.

5.4 Face aux dérèglements aliénants et meurtriers de la vie urbaine, un autre nouveau droit commence à être défendu: celui d'un cadre de vie où les personnes, surtout les plus faibles et les plus démunies, ne soient pas écrasées dans leur dignité. Les conditions qui garantissent un espace vital minimum pour chaque personne, un logement adéquat, l'aménagement de l'espace urbain, la rationalisation des transports en commun et des horaires de travail, la réduction de la pollution sonore, la multiplication des espaces de récréation culturelle et spirituelle - voilà autant de volets qui devraient entrer dans la composition de ce droit.

5.5 La division entre ceux qui sont informés et ceux qui ne le sont pas, et qui deviennent facilement une périphérie, indifférente et marginale, par rapport aux centres du pouvoir d'information, exige que le droit à l'information soit adapté aux changements radicaux survenus dans les 30 dernières années dans le domaine de la communication.

Les différents essais faits en Europe Occidentale pour trouver des institutions qui soient le garant de l'utilisation correcte de l'audiovisuel en sont la preuve.

5.6 Finalement, l'informatique la génétique et leur rapide évolution demandent que les droits qui s'y rapportent voient le jour de toute urgence.

Il serait fatal à la dignité de notre vie en société et à la survie de l'espèce humaine de maintenir la procédure traditionnelle, c'est-à-dire d'attendre que des problèmes se manifestent pour corriger ensuite par la loi leurs conséquences négatives. C'est au stade où se trouve la science dans chacun de ces domaines que les droits de la personne humaine et de l'humanité toute entière doivent être préservés. (La discussion qui a eu lieu récemment au Parlement Européen sur la manipulation génétique est révélatrice des pièges auxquels est soumise une pensée que certains diront libérale, mais que j'appelle surtout naïve par rapport aux mécanismes de la science.)

5.7 A travers la reconnaissance de ces droits (de chaque être et de tous les êtres humains) ce sont de nouvelles dimensions de la justice qui se révèlent.

La justice à l'égard de tous les biens: les biens spirituels aussi bien que les biens matériels; les biens quasi innombrables qui intègrent la totalité de la vie, aussi bien que les biens concrets sans lesquels le seuil de la dignité humaine n'est pas atteint.

La justice à l'égard des hommes d'aujourd'hui et de demain: la vie des millions de personnes concrètes de par le monde, la vie des générations futures, l'intégrité même de ce peuple que Dieu a choisi, cette immense chaîne de vie dans l'espace et le temps.

6. Une approche systématique de la justice

- 6.1. Ce caractère englobant de la justice nous montre que les sociétés ne peuvent plus être envisagées dans des fragments séparés. Les analyses traditionnelles (de droite ou de gauche) réduisent les phénomènes sociaux à une seule cause. Et le constat est là pour nous dire que cette pensée ne suffit pas pour palier à l'injustice dans le monde.

Ceux d'entre nous qui dans les années 60 ou 70 ont travaillé avec la pédagogie de Paulo Freire ou avons eu partie liée avec la théologie de la libération savons à quel point il serait dangereux d'attribuer un effet à une seule cause, ou d'oublier qu'une cause a de multiples effets.

Mais il faut aller plus loin aujourd'hui: dans l'interdépendance des enjeux, chaque enjeu est à la fois cause et effet. Une nouvelle approche nous est nécessaire. Car ce qui est en cause c'est notre perception du réel. Nous avons besoin d'une autre "construction sociale de la réalité".

La perspective dans laquelle j'ai approché le thème ce matin va déjà, timidement, certes, dans une telle direction.

Du travail à la dette, de celle-ci à l'environnement, de l'environnement à la recherche, de celle-ci aux conditions de vie urbaine... voilà que tous ces éléments s'entrecroisent, se renforcent ou s'annulent, dans un jeu interminable d'autonomies et d'interdépendances.

Tous les aspects sont à la fois autonomes et interdépendants. Chaque chose a à voir avec chacune des autres et l'ensemble des autres. En gestion politique, on dira qu'il faut définir des politiques intersectorielles. Tout se tient. Tout fait système. C'est la complexité du réel.

- 6.2. Faire face à l'injustice c'est au tout premier abord se saisir de la complexité du réel. Et cesser ainsi de faire une lecture réductrice des événements et des phénomènes.

Nous sommes d'emblée dans un nouveau modèle. Nous sommes en train de changer de paradigme.

Il nous faut accepter un autre mode de penser la réalité, nous habituer à utiliser de nouveaux outils, nous risquer dans une pratique autre. C'est à la limite une éthique nouvelle.

- Penser autrement: ne pas se laisser enfermer dans le cercle étroit d'une alternative simpliste entre deux termes, mais reconnaître que dans un faisceau de problèmes tout est pluriel. S'aventurer alors dans la simultanéité d'aspects contradictoires pour y chercher l'inter-face, les noeuds multiples.



- Utiliser des outils nouveaux: Ne pas se laisser mener par la facilité des actions déjà connues, des solutions déjà expérimentées, mais scruter le monde avec les instruments de notre époque, car ils sont eux aussi partie de la création.
- Avoir une autre pratique: ne pas prendre les problèmes un par un, mais accueillir les problèmes dans leur entrecroisement pour leur trouver les entrées disponibles; comprendre que l'injustice se sert de la complexité du réel et que, pour y faire face, il faut accepter les médiations techniques.
- S'acheminer vers une nouvelle éthique, oui:

. "développer le respect dû à l'énormité du problème est la meilleure manière d'essayer d'y faire face";

. découvrir un nouvel enthousiasme: cette confiance en Dieu qui nous fait entrer dans la multiplicité des visages du vivant;

. puiser au coeur du réel la force du réalisme le plus exigeant.

- 6.3. C'est un défi majeur. C'est accepter le langage de l'imprévisible et l'incohérence des phénomènes, l'incertitude comme loi du réel, la turbulence accrue de notre temps. J'utilise à dessein des mots de l'univers scientifique. Et pourtant... ne trouvons-nous pas dans ces mots l'humilité face au réel que le chrétien peut comprendre de l'intérieur, en-deça de l'univers scientifique lui-même?

Déjà des traces de cette réalité se trouvent dans la prolifération étonnante des liens entre des cultures, des gouvernements, des économies, des éco-systèmes qui étaient séparés jusqu'à très récemment.

D'où une vision du monde qui, pour la première fois dans l'Histoire, peut être le patrimoine de toutes les cultures. Une solidarité de fait, non volontariste, peut y puiser toute sa force.

D'où aussi une diversité de tâches pour les chrétiens. Pour les uns, c'est l'étude approfondie des solutions possibles et les stratégies pour y arriver.

Pour d'autres, c'est le travail sur les structures qui sont décisives pour qu'un autre seuil de justice soit atteint.

Pour d'autres encore, c'est bâtir ici ou là des projets exemplaires qui n'escamotent pas la complexité.

Pour tous, un immense courage devant la complexité - pas de fuite qui essaie de nous ramener à la sécurité de ce qui est uniforme et réducteur.

Pour tous, toujours dans le travail, dans les relations, dans la ville, l'interrogation : comment dévoiler le visage de la justice?

Pour tous, la parole prophétique "intra-mondaine", avec les instruments du monde, de chrétiens-dans-le-monde.

6.4 En disant cela, est-ce que j'ouvre pour le chrétien tous les champs de la justice? Bien sûr que non'

Car si le sujet et l'objet interfèrent l'un avec l'autre, ils sont aussi interdépendants. Le travail que le chrétien peut faire pour la justice dans la société est inséparable du travail qu'il fait en lui-même pour devenir juste.

D'emblée s'ouvrent aux chrétiens les deux registres si nets chez Esaïe:

"Observez le droit
pratiquez la justice
car mon salut est près d'arriver
et ma justice de se révéler."

D'un côté, "pratiquez la justice" et de l'autre "ma justice est prête d'arriver" - qu'est-ce que cela veut dire? Notre travail pour la justice nous prend déjà tellement... et Dieu nous dit que Sa justice va encore se révéler?'

La réponse est peut-être dans ce va-et-vient du livre d'Esaïe: tantôt la justice entre les hommes, les situations concrètes, les attitudes à prendre, tantôt quelque chose qui se situe ailleurs, qui jaillit de la vie même de Dieu. N'a-t-il pas ces merveilleux parallèles:

"Ecoutez-moi,
vous qui êtes en quête de justice,
vous qui cherchez Yahvé"

"Ecoutez-moi,
vous qui connaissez la justice,
peuple qui met ma loi dans ton coeur".

N'est-ce pas lui aussi qui nous dit que "le Dieu saint a révélé sa sainteté dans la justice"?

Chercher Yahvé, mettre sa loi dans notre coeur, révéler la sainteté de Dieu - nous sommes appelés à une démarche qui ne se manifeste pas en structures, qui est cachée aux yeux des autres hommes, qui est l'indicible mystère de notre existence personnelle en Dieu.

Et c'est peut-être au point de rencontre de ces deux démarches que notre action, parfois sans éclat, si souvent tâtonnante, toujours en retard d'une vision, peut-être soudainement traversée par l'inédit de la mouvance même de l'Esprit. Un théologien contemporain le dit mieux que moi:

"Agir
avancer avec violence au coeur de la douleur humaine
nourrir, soigner, enseigner,
changer le monde, un peu, si c'est possible,
travailler pour l'humanité
et dans la ferveur la plus précise de l'action
laisser place à l'imprévisible
qui n'est pas la faille de la prévision
mais la visite bienheureuse de l'inouï".

Bâle, le 16 mai 1989

Fundação Cuidar o Futuro

